



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

GEIREC
276 rue de Châteaugiron
35000 Rennes
France



Association territoriale des PEP
Brétil'Armor
Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Association territoriale des PEP Brétil'Armor
4, Boulevard Louis Volclair Centre Alain Savary - BP 70345 - 35203 Rennes
Cedex
Ce rapport contient 26 pages
Référence : TF/AP/BC/171



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France



GEIREC
276 rue de Châteaugiron
35000 Rennes
France

Association territoriale des PEP Brétil'Armor

Siège social : 4, Boulevard Louis Volclair Centre Alain Savary - BP 70345 - 35203 Rennes Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association territoriale PEP Brétil'Armor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association territoriale des PEP Brétil'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Méthode générale » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des

Association territoriale des PEP Brétil'Armor
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
21 septembre 2021

personnes morales de droit privé à but non lucratif ; applicables sur les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 juin 2021.

Association territoriale des PEP Brétil'Armor
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
21 septembre 2021

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Association territoriale des PEP Brétil'Armor
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
21 septembre 2021

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 21 septembre 2021

KPMG S.A.



Thierry Foucaud

Rennes, le 21 septembre 2021

GEIREC



Didier Derieul

Bilan Actif - PEP BRETILL'ARMOR
Exercice clos le 31 décembre 2020

ACTIF	Brut 2020	Amortissement 2020	Net 2020	Net 2019
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	36 486	36 098	388	404
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	140 775	135 222	5 553	2 791
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	1 427		1 427	18 580
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 218 311	13 693	1 204 619	1 081 075
Constructions	20 230 951	8 021 484	12 209 467	7 634 937
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 677 146	1 462 848	214 299	295 684
Autres	4 320 401	3 445 055	875 347	782 026
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	1 777 761		1 777 761	3 530 495
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	240		240	4 034
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 329 257		3 329 257	4 577 365
Prêts	333 020		333 020	333 020
Autres	214 366		214 366	252 040
TOTAL I	33 280 141	13 114 399	20 165 742	18 512 450
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				750
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	70 152		70 152	125 330
Créances				
créances clients et comptes rattachés	712 347		712 347	426 395
Autres	315 211		315 211	553 951
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 099 362		1 099 362	1 099 362
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 700 721		9 700 721	8 166 181
Charges constatées d'avance	359 462		359 462	329 360
TOTAL II	12 257 255		12 257 255	10 701 329
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	45 537 396	13 114 399	32 422 998	29 213 779

Bilan Passif PEP BRETILL'ARMOR

Exercice clos le 31 décembre 2020

PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 027 390	2 006 285
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	5 535 845	4 632 746
<i>dont réserves des activités sociales et médicosociales sous gestion contrôlée</i>	<i>5 295 175</i>	
- Autres réserves	60 173	60 173
- Excédents affectés à l'investissement	3 395 866	2 738 292
- Réserves de trésorerie	468 066	516 799
- Réserves de compensation	1 611 740	1 317 481
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	649 733	90 032
<i>dont RAN des activités sociales et médicosociales sous gestion contrôlée</i>	<i>0</i>	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 060 769	14 603
<i>dont exc. ou déf. des activités sociales et médicosociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 538 451</i>	
Dépenses refusées par les autorités de tarification ou inopposables	-6 712	-171 001
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-911 896	-535 106
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	393 609	-115 982
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		423 144
Legs et donations		312 951
Situation nette (sous-total)	7 748 739	6 657 671
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 799 770	2 497 409
<u>Provisions réglementées</u>	1 529 810	4 305 105
- Couverture du BFR	678 308	678 308
- Excédents affectés à l'investissement		2 823 154
- Réserves de trésorerie	851 502	803 642
TOTAL I	12 078 319	13 460 184
Provisions		
Provisions pour risques	428 796	347 911
Provisions pour charges	2 491 975	2 479 351
TOTAL II	2 920 771	2 827 262
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	1 177 305	1 385 876
Sur investissements	2 972 536	
TOTAL III	4 149 841	1 385 876
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 118 378	6 629 086
Emprunts et dettes financières divers	12 855	13 353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	409 923	379 784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107 354	828 428
Dettes fiscales et sociales	3 115 322	3 382 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60 161	89 912
Autres dettes	205 900	139 982
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	244 173	76 916
TOTAL IV	13 274 067	11 540 456

Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	32 422 998	29 213 778
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat PEP BRETILL'ARMOR

Exercice clos le 31/12/2020

PRODUITS	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Cotisations	10 700	2 640
Ventes de biens et services	1 294 941	2 404 035
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales / médicosociales</i>	<i>390</i>	
<i>dont ventes de prestations relatives aux activités sociales / médicosociales</i>	<i>260 738</i>	
Produits de tiers financeurs	29 716 605	27 886 922
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales ou médicosociales</i>	<i>29 716 605</i>	
Production immobilisée		1 255
Subvention d'exploitation	238 142	111 142
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	361 292	352 111
Autres produits (hors cotisations)	212 199	167 430
Utilisation des fonds dédiés	357 143	423 129
TOTAL I	32 191 021	31 348 663
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation	2 696	3 251
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		158
Autres intérêts et produits assimilés	55 951	51 236
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	58 647	54 648
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	36 768	745
Sur opérations en capital	323 716	159 779
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	29 585	88 693
TOTAL IV	390 009	249 217
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	32 639 677	31 652 529
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	32 639 677	31 652 529
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	236 900	236 900
Dons en nature		
TOTAL	236 900	236 900

Compte de Résultat PEP BRETILL'ARMOR

Exercice clos le 31/12/2020

CHARGES	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		82
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	6 299 446	6 344 143
Impôts, taxes et versements assimilés	2 053 538	1 969 220
Salaires et traitements	15 349 760	15 136 314
Charges sociales	5 689 695	5 904 954
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	1 159 468	1 088 670
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	256 441	576 787
Autres Charges	118 464	123 647
Reports en fonds dédiés	234 811	190 532
TOTAL I	31 161 624	31 334 349
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	135 524	136 738
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	135 524	136 738
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 875	4 420
Sur opérations en capital	105 078	25 290
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	139 807	137 264
TOTAL IV	281 760	166 974
Impôts sur les sociétés (V)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	31 578 908	31 638 061
Solde créditeur = excédent (1)	1 060 769	14 603
TOTAL GENERAL	32 639 677	31 652 664
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services	236 900	236 900
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	236 900	236 900
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	29 135	49 217
- redevances de crédit-bail immobilier		

(1) : dont excédent au titre des activités sociales / médicosociales sous gestion contrôlé

1 538 451

Activité, faits majeurs, règles et méthodes comptables

Arrêté des comptes

Les présents comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 juin 2021.

Description de l'activité et des moyens de l'entité

Objet social

L'association territoriale PEP BRETILL'ARMOR, adhérente à la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, favorise et complète l'action de l'Enseignement Public sur les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine.

Suivant l'article S4 des statuts adoptés par l'association, elle contribue à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes, des adultes, et à l'émergence d'une société inclusive.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Pour remplir cet objet social, l'association :

- a) apporte à ses publics un soutien matériel et moral ;
- b) prend toute mesure leur permettant l'accès aux établissements d'enseignement public, aux établissements qui leur offrent de façon permanente ou temporaire un cadre de vie facilitant leur épanouissement et notamment aux établissements et services spécialisés ou adaptés ;
- c) créé, administre ou gère les établissements et services, organise toutes activités concourant à la réalisation de ces buts ;
- d) participe au développement local en s'impliquant dans des manifestations à caractère social et culturel ;
- e) se dote d'un projet associatif pluriannuel en cohérence avec les orientations du projet fédéral PEP.

Moyens mis en œuvre

Les PEP Brétill'Armor reçoivent et accompagnent, au sein de 25 établissements et services :

- des enfants et jeunes porteurs de handicap divers : déficiences intellectuelles, troubles du comportement, troubles envahissants du développement, handicaps psychiques, physiques, sensoriels (visuel et auditif), et de tous âges, de la petite enfance à la personne âgée. Cette activité est financée sur les fonds de l'Assurance Maladie, sous le régime d'un CPOM qui lie l'association à l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.
- des enfants, adolescents ou jeunes majeurs de 0 à 21 ans, présentant des difficultés pouvant être d'ordre social, judiciaire, familial, relationnel, scolaire et/ou professionnel. Cet accompagnement se fait au sein d'établissements financés par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine.

L'association propose en outre un accueil, au sein de 3 centres, des classes de découverte, classes de mer, classes scientifiques, Environnement Découverte Développement Durable, citoyenneté, patrimoine, culture, art, création.

Événements principaux de l'exercice

· **Impacts crise sanitaire**

L'association a traversé la crise sanitaire de la Covid-19 durant l'année 2020.

Les activités à caractère social, dans le champ Enfance et Adultes, ont maintenu en continuité totale leurs accueils et accompagnement de publics.

L'activité médicosociale (secteur handicap) a été, durant la seule période du premier confinement, interrompue suivant ainsi les directives nationales.

Le secteur PEVLC a dû fermer ses centres de découverte durant une majeure partie de l'année en conséquence des directives nationales. L'impact de la crise sur le résultat net a pu être atténué du fait des plans d'actions mis en œuvre pour réduire les charges de fonctionnement, et grâce à l'activation du chômage partiel.

· **Ouverture de nouveaux services au titre de l'aide sociale à l'enfance**

Les établissements d'aide sociale à l'enfance se sont vu confier des extensions de dispositifs, sur notification du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine au 1^{er} juillet ou au 1^{er} octobre 2020 :

- 66 places en milieu ouvert (MEP),
- 16 places en DAP,
- 20 places pour les publics MNA.

Un nouveau Lieu de vie, « Marmailles », pour l'accueil de 6 enfants a été ouvert au 1^{er} octobre 2020.

Événements post-clôture

Nous n'avons aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes à vous signaler.

L'ensemble des actions jugées nécessaires afin d'assurer la continuité d'exploitation ont été mises en œuvre à ce jour.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas encore identifié les impacts définitifs post-clôture que pourrait avoir cette crise sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur le résultat de l'année en cours.

Principes, règles et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant les dispositions :

- des règlements 2018-06 et 2019-04 applicables au 1^{er} janvier 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (établissements des comptes annuels des associations),
- de l'instruction administrative M22 applicable aux établissements sociaux et médico-sociaux, modifiée par l'arrêté du 22 décembre 2015.

L'exercice 2020 est le premier exercice d'application des règlements 2018-06 et 2019-04 constituant en cela un changement de méthode comptable, dont les impacts sont principalement sur la forme du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, ainsi que sur les fonds associatifs.

Méthode d'évaluation

La méthode de référence en matière de provisionnement des indemnités de départ en retraite (provisionnement complet) est appliquée. Les hypothèses de valorisation sont détaillées au paragraphe consacré ci-après.

Informations relatives au bilan

Actif

Tableau des immobilisations et amortissements

Immobilisations	Immobilisations au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Immobilisations au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	194 991	2 277	18 580	178 688
Frais d'établissement	36 486			36 486
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic...	139 925	850		140 775
Fonds commercial				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	18 580	1 427	18 580	1 427
Immobilisations corporelles	25 281 805	9 711 243	5 768 312	29 224 735
Terrains	1 068 046	146 626	57 524	1 157 148
Agencements et aménagements des terrains	25 469		4 205	21 263
Constructions	14 912 746	7 327 362	1 969 092	20 271 016
Installations, matériel et outillage techniques	1 719 852	80 152	122 858	1 677 146
Autres immobilisations corporelles	4 025 197	379 342	84 138	4 320 401
Immobilisations corporelles en cours	3 530 495	1 777 761	3 530 495	1 777 761
Immobilisations financières	5 166 459	151 892	1 441 468	3 876 883
Participations	4 034		3 794	240
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	4 577 365	151 892	1 400 000	3 329 257
Prêts	333 020			333 020
Autres immobilisations financières	252 040		37 674	214 366
TOTAL IMMOBILISATIONS	30 643 255	9 865 412	7 228 360	33 280 307

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Amortissements et dépréc. au 31/12/2020
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	173 216	2 590	4 486	171 320
Frais d'établissement	36 081	16		36 098
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences...	137 134	2 574	4 486	135 222
Fonds commercial (établissements privés) - dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	11 957 589	1 282 848	297 358	12 943 079
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains	12 440	1 253		13 693
Constructions sur sol propre	6 183 774	715 033	91 287	6 807 520
Constructions sur sol d'autrui	1 094 035	119 938	9	1 213 964
Installations, matériel et outillage techniques	1 424 169	152 752	114 073	1 462 848
Autres immobilisations corporelles	3 243 172	293 872	91 989	3 445 055
Immobilisations corporelles en cours				
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	12 130 805	1 285 438	301 844	13 114 399

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Engagements à réaliser sur investissements

- Travaux en cours « Foyer La Passerelle » :

Le montant total du projet immobilier engagé au titre du Foyer La Passerelle s'élève à 4 150 973 € TTC, dont 70 000 € TTC au titre des aménagements – ces derniers ne faisant pas l'objet de marchés signés.

La première tranche a été livrée sur 2020. Au 31 Décembre 2020, il reste en immobilisations en cours 1 771 450 € correspondant à la 2^{ème} tranche qui a fait l'objet d'une livraison en mars 2021.

Méthode et durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant le mode linéaire, représentatif d'un amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Matériel éducatif : 3 à 7 ans,
- Autres matériels : 5 ans,
- Mobilier : 5 à 7 ans,
- Matériel informatique : 3 ans,
- Véhicules : 5 ans.

Et pour les constructions, depuis 2005 :

- Gros œuvre : 50 ans,
- Couverture : 20 ans,
- Menuiseries extérieures : 25 ans,
- Menuiseries intérieures : 10 ans,
- Cloisons et plafonds : 20 ans,
- Revêtements de sols et peinture : 10 ans,
- Plomberie : 20 ans,
- Electricité et chauffage : 15 ans,
- Ascenseurs : 20 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des parts ou placements souscrits auprès des partenaires bancaires.

Créances

	Montant brut 2020	Conso ventilation	
CREANCES		< 1 an	> 1 an
Créances de l'actif circulant :			
Stocks alimentation			
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	712 347	505 521	206 826
Créances douteuses ou litigieuses			
Autres créances clients (4096,4097, etc)	70 152	70 152	
Personnel et comptes rattachés (421,)	2 017	2 017	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	18 645	18 645	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)			
Autres créances	294 101	294 101	
Charges constatées d'avance (486)	359 462	80 462	279 000
TOTAL CREANCES	1 456 724	971 898	485 826

(1) créances mentionnées à l'article R314-96 du CASF

(2) dont charges constatées d'avance au titre du loyer GACET : 279 000 €.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernent des créances d'exploitation, sont ventilés et figurent à l'actif selon les rubriques concernées du bilan.

Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 359 462 euros et concernent des charges d'exploitation.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit exclusivement de livrets bancaires ou de comptes courants.

Passif

Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise

Catégorie des fonds	Montant 31/12/2019	Augmentations (Reclassements)	Diminutions (Reclassements)	Montant 31/12/2020
FONDS PROPRES	5 344 424	2 106 559	1 913 322	5 537 662
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 006 285		978 895	1 027 390
Apports - fonds statutaires	423 144		423 144	0
Legs et donations	312 951		312 951	0
Ecart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 497 409	486 089	183 729	2 799 770
Report à nouveau	90 032	559 701		649 733
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	14 603	1 060 769	14 603	1 060 769

Réserve pour projet associatif

Catégorie des fonds	Montant 31/12/2019	Augmentations (Reclassements)	Diminutions (Reclassements)	Montant 31/12/2020
RESERVES SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS	4 670 336	5 475 671	4 573 148	5 573 434
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	95 723			95 723
Excédents affectés à l'investissement	2 738 292	3 395 866	2 738 866	3 395 866
Réserves	2 040			2 040
Excédents affectés à la couverture du BFR	516 800	468 066	516 800	468 066
Excédents affectés à la réserve de compensation des déficits	1 094 912	1 294 211	1 094 912	1 294 211
Excédents affectés à la réserve de compensation des charges d'amortissement	222 570	317 528	222 570	317 528

Catégorie des fonds	Montant 31/12/2019	Augmentations (Reclassements)	Diminutions (Reclassements)	Montant 31/12/2020
REPORT A NOUVEAU SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS	-822 088	1 999 447	1 403 574	174 680
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-171 001	164 289		-6 712
Dépenses pour congés payés	-535 106	576 024	952 814	-906 832
RAN excédent en attente d'affectation N-1	100 329	922 819	56 532	966 616
RAN excédentaire N-2 repris en N				
RAN déficitaire étalé sur 3 ans				
RAN déficitaire en attente d'affectation N-1	-359 807	336 315	394 228	-417 720
RAN N-2 repris en N (3)	-395 831			
RAN déficitaire CPOM				
RAN excédentaire CPOM	539 328			539 328

Autres fonds propres

Catégorie des fonds	Montant au 31/12/2019	Augmentations (Reclassements)	Diminutions (Reclassements)	Montant au 31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS	4 305 105	47 860	3 325 823	1 027 142
Provisions règlementées	678 309			678 309
Autres provisions règlementées	3 626 796	47 860	3 325 823	348 833

Les provisions pour renouvellement des immobilisations ont fait l'objet de reclassements, vers les fonds dédiés à l'investissement.

Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (« indemnités de départ à la retraite ») sont évalués selon la méthode préférentielle prospective, consistant notamment en l'actualisation au 31 Décembre 2020, d'une projection des indemnités futures qui seraient dues à chaque salarié à l'âge de départ à la retraite, et selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de croissance des salaires : 1,80 %,
- taux d'actualisation appliqué : 1,20 %
- taux de charges sociales : 55 %

Les hypothèses de survie correspondent à la table de mortalité INSEE 2003-2005.

Les hypothèses de présence correspondent aux taux de turn-over suivants, à savoir :

- âge compris entre 18 et 35 ans : turn-over de 1,38%,
- âge compris entre 36 et 50 ans : turn-over de 1%,
- âge compris entre 50 et 65 ans : turn-over de 0,33%.

Le montant des engagements correspondants s'élève à 2 491 975 € au 31 Décembre 2020 et figure en provisions pour risque et charges.

Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Subventions de fonctionnement affectées

	Montant net 31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Reclassements (1)	Montant net 31/12/2020
FONDS DEDES	1 385 875	452 609	394 309	2 705 664	4 149 839
<u>Fonds dédiés fonctionnement</u>	<u>1 385 875</u>	<u>219 415</u>	<u>310 496</u>	<u>-117 490</u>	<u>1 177 304</u>
- Siège	81 565				81 565
- Foyer Passerelle	40 000		40 000		0
- Maison du Couesnon	24 519		5 000		19 519
- SAVS D.V.	43 000		2 750		40 250
- CMPP Confluence	29 785		29 785		0
- CAMSP-CMPP du Pays Malouin	532 052		91 605		440 447
- CAMSP-CMPP Gacet	317 772		18 000		299 772
- CMPP G. Chaissac	4 988				4 988
- DITEP	2 034	185 000			187 034
- KERVEIZA	54 400		54 400		0
- ANGELE VANNIER	12 000		12 000		0
- SAAAS-SAFEP Saint Briec	20 900		20 900		0
- IME-SESSAD-UEMA Hautes Roches	222 860	34 415	36 056	-117 490	103 729
<u>Fonds dédiés investissements</u>	<u>0</u>	<u>233 194</u>	<u>83 813</u>	<u>2 823 154</u>	<u>2 972 535</u>
- Siège				210 156	210 156
- Carcé			2 589	236 311	233 722
- Foyer Passerelle		56 000		333 110	389 110
- Maison du Couesnon				84 892	84 892
- Maison de Gannedel				78 977	78 977
- SAVS D.V.				22 324	22 324
- Résidence André Breton			8 880	295 097	286 217
- Résidences habitat groupé				11 084	11 084
- Lieu de vie Vent du Sud				16 858	16 858
- CMPP Confluence		29 785	1 406	21 956	50 335
- CAMSP-CMPP du Pays Malouin			8 346	109 652	101 306
- CAMSP-CMPP-SESSAD du Gacet			5 963	54 050	48 087
- CAMSP-CMPP-SESSAD du Gacet					0
- CMPP G. Chaissac				13 780	13 780
- DITEP			23 173	675 814	652 641
- KERVEIZA				125 902	125 902
- ANGELE VANNIER			622	42 843	42 221
- SAAAS-SAFEP Saint Briec				106 334	106 334
- IME-SESSAD-UEMA Hautes Roches		147 409	32 834	384 014	498 589
<u>Fonds dédiés legs et donations</u>					

(1) : reclassements des réserves affectées à l'investissement vers les fonds dédiés à l'investissement, en application des dispositions du nouveau règlement comptable des associations et fondations

En cas d'utilisation des fonds dédiés pour l'acquisition ou la production d'immobilisations amortissables, il est choisi de rapporter en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Etat des dettes

	Montant brut 2020	Ventilation		
		< 1 an	>1 an et <5 ans	> 5 ans
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	8 106 410	611 892	2 351 731	5 142 787
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	12 855		12 855	
Intérêts courus/ emprunts dettes fin.	11 968	11 968		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	1 107 354	1 107 354		
Avances et acomptes reçus	409 923	409 923		
Personnel et comptes rattachés (421,)	1 084 428	1 084 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43)	1 543 920	1 543 920		
Etat et autres collectivités publiques (44)	486 974	486 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	60 161	60 161		
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	205 900	205 900		
Produits constatés d'avance (487)	244 173	244 173		
TOTAL DETTES	13 274 067	5 766 693	2 364 586	5 142 787

Charges à payer

Les charges à payer sont ventilées par nature et figurent dans la présente annexe, par nature, dans l'état des dettes.

Etat de suivi des provisions

Provisions pour risques et charges	Apports au 1/1/2020	Augmentations	Diminutions	Montants au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	2 827 262	200 176	106 667	2 920 771
Provisions pour risques	311 796	65 000		376 796
<i>dont provisions pour litige</i>	43 796			43 796
<i>dont prov. pour garanties données aux usagers</i>				
<i>dont provisions pour pertes sur marchés à terme</i>				
<i>dont provisions pour amendes et pénalités</i>				
<i>dont provisions pour perte de change</i>				
<i>dont autres provisions pour risques</i>	268 000	65 000		333 000
<i>dont provisions pour risques d'emploi</i>				
Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)	2 479 351	118 176	105 552	2 491 975
Provisions pour impôts (établissements privés)				
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
<i>dont provisions pour grosses réparations</i>				

Autres provisions pour charges	36 115	17 000	1 115	52 000
<i>dont provisions pour rémun. pers. handicapées</i>				
<i>dont autres provisions pour charges</i>	36 115	17 000	1 115	52 000

Provisions pour dépréciations	735		735	0
Sur immobilisations :				
<i>corporelles</i>				
<i>incorporelles</i>				
Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	735		735	0
Autres provisions pour dépréciation				

TOTAL GENERAL	2 827 997	200 176	107 402	2 920 771
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Toutes les provisions ont un caractère de risque d'exploitation. Aucune provision n'a de caractère financier ou exceptionnel.

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont intégralement liés à l'activité de l'Association et sont ventilés par nature au niveau du compte de résultat.

Résultat par activité ou établissement

Etablissement	Autorité de tarification	Résultat comptable	Retraitements (Δ congés payés)	Reprise résultats antérieurs	Résultat administratif
D.ITEP	ARS	479 300 €	-19 314 €		459 986 €
SAAAS-SAFEP	ARS	116 310 €	867 €		117 177 €
CMPP Confluence	ARS	-24 259 €	6 848 €		-17 411 €
CMPP-CAMSP Pays Malouin	ARS	249 594 €	107 €		249 701 €
CMPP-CAMSP-SESSAD Gacet	ARS	136 961 €	-18 184 €		118 777 €
CMPP-CAMSP G. Chaissac	ARS	50 165 €	1 320 €		51 485 €
IME-SESSAD Les Hautes Roches	ARS	161 346 €	9 814 €		171 160 €
Kerveiza	ARS	272 522 €	-13 729 €		258 793 €
Angèle Vannier	ARS	244 295 €	-12 032 €		232 263 €
SAVS D.V. Angèle Vannier	Département	33 602 €	3 218 €		36 820 €
Lieu de Vie "Vent du Sud"	Département	7 560 €	14 861 €		22 421 €
Lieu de Vie "Marmailles"	Département	-33 942 €	2 071 €		-31 871 €
Maison de l'Enfance Carcé	Département	205 072 €	-59 624 €		145 448 €
Foyer La Passerelle	Département	231 396 €	12 172 €		243 568 €

Maison du Couesnon	Département	110 518 €	15 578 €	126 096 €
Maison de Gannedel	Département	-464 673 €	-26 408 €	-491 081 €
Résidence Guibert	Département	22 408 €	-797 €	21 611 €
Résidence Ermitage	Fonds propres	3 728 €	2 271 €	5 999 €
Résidence Scissy	Fonds propres	7 241 €	63 €	7 304 €
Résidence André Breton	Département	134 414 €	-3 917 €	130 497 €
Siège	ARS-Département	-394 136 €	11 321 €	-382 815 €
PEVLC 22	Fonds propres	-363 560 €		
PEVLC 35	Fonds propres			
SAPAD - Solidarité	Fonds propres	9 907 €		
Impact provision IFC		-70 000 €		
Impact provision autres		-65 000 €		
Résultat associatif		1 060 791 €		

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen de l'association sur l'année 2020 est de 448 Equivalent Temps-Plein.

Autres informations

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants fait l'objet d'une mention dans cette annexe.

Les administrateurs des PEP BRETILL'ARMOR ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

L'association n'a éventuellement qu'un cadre dirigeant salarié au sens de ce texte, la mention conduirait à donner une information individuelle. Elle n'est pas précisée ici par confidentialité.

Les bénévoles ne perçoivent aucune rémunération.

Informations relatives aux contributions volontaires

L'Education Nationale détache ou met à disposition des établissements et services des fonctionnaires, représentant 28 ETP et un total de rémunérations estimé à 1 780 k€. Il s'agit d'une estimation sur la base d'un salaire de remplacement, montant brut « chargé ».

Les heures de bénévolat des administrateurs représentent en 2020 une estimation de 2 250 heures, soit un montant valorisé au taux horaire de 5 fois le SMIC, s'établissant à 180 k€, charges sociales au

taux de 55% incluses. En l'absence de données totalement fiables sur la valorisation de ces heures, et considérant qu'il n'y a pas eu de changement conséquent sur l'exercice 2020, il a été décidé de conserver la valorisation des années précédentes.

Les locaux suivants sont mis à disposition gratuitement :

- mises à disposition Ville de Rennes

La valeur de mise à disposition est estimée sur la base du différentiel entre les loyers appelés par la Ville et la valorisation locative (communiquée par la Ville).

	Loyers 2020 refacturés	Valeur locative	Différentiel	dont loyers annulés mesures Covid
Siège (Centre Savary)	7 904 €	34 775 €	26 871 €	2 635 €
Ecole Carle Bahon	6 873 €	41 585 €	34 713 €	2 291 €
Ecole Tregain	6 703 €	48 013 €	41 310 €	3 090 €
Ecole A. de Mun	19 190 €	115 358 €	96 169 €	6 397 €
TOTAL	40 669 €	239 733 €	199 063 €	14 412 €

- Appartement « ressources » par la Ville de Saint Malo, montant estimé de 5 000 €.

Informations sur les autres concours publics

Au titre de subventions d'exploitation ou d'investissement, en 2020, les PEP BRETILL'ARMOR ont perçu des collectivités publiques les montants ci-dessous.

Désignation	Financier	Montant perçu sur 2020
Subventions d'investissement		
Reconstruction du Foyer La Passerelle (Saint Malo)	Département d'Ille-et-Vilaine	274 122 €
Acquisition immo. Lieu de vie Marmailles (Bréal s/Montfort)	Département d'Ille-et-Vilaine	126 000 €
Acquisition immo. locaux admin Gannedel (Redon)	Département d'Ille-et-Vilaine	60 000 €
Subventions d'exploitation		
Aide except. Gorré Menez	Com. Com. Landerneau	50 000 €
Aide fonctionnement Centres vacances PEVLC / fct° général	Département des Côtes d'Armor	10 000 €
Aide activités nautisme Centres vacances PEVLC	Région Bretagne	18 255 €
Aide except. aux postes Centres vacances PEVLC	FONJEP	15 000 €
Aide Solidarité	Ville de Rennes	7 260 €

N'apparaissent pas dans ce tableau ci-dessus :

- les fonds versés aux PEP BRETILL'ARMOR par la Fédération Générale des PEP (au titre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs)

- les autres subventions perçues, considérées comme étant d'un montant moins significatif

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

- dans le cadre de leur mission légale d'audit des comptes annuels : 66 395 €TTC,
- dans le cadre des autres missions confiées par l'Association : 0 €TTC.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

Désignation	Date souscription	Montant initial	Capital restant dû	Garantie
EMP N°2 2014-10 ANS-REDON	23/12/2014	180 000 €	90 000 €	nantissement immos financières de 50 K€ sur DAT rythmic valeur 125 K€ date 23/07/2013

Désignation	Date souscription	Montant initial	Capital restant dû	Garantie
ITEP Bd PASTEUR	06/02/2014	331 700 €	218 369 €	Privilège de prêteur de denier à hauteur de 200 k€ sur le bâtiment acquis au 66, Bd Pasteur à Saint Briec
ITEP Mermoz	05/03/2014	195 730 €	128 856 €	Privilège de prêteur de denier à hauteur de 172 k€ sur le bâtiment acquis au 8, rue Jean Mermoz à Saint Briec
SIEGE (Antenne Saint Briec)	05/03/2014	132 580 €	77 206 €	Privilège de prêteur de denier à hauteur de 132 k€ sur le bâtiment acquis au 1, rue du 71è R.I. à Saint Briec
PERROS (travaux annexes)	22/04/2016	400 000 €	272 298 €	Nantissement de produits monétaire à concurrence de 200K€ sur 144 mois

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts suivants font l'objet d'une caution accordée :

- par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, à savoir :

Désignation	Date souscription	Montant initial	Capital restant dû
CHAISSAC BPO	29/07/2005	246 000 €	127 161 €
CHAISSAC CREDIT COOPERATIF	29/07/2005	246 000 €	132 444 €
BPO PRESAP CARCE	05/05/2006	75 000 €	26 784 €

C COOP PRESAP CARCE	31/03/2006	75 000 €	25 688 €
BPO - TVX IME HAUTES ROCHES	10/11/2009	300 000 €	135 000 €
BPO-POTERIE 75% CARCE	01/03/2013	375 000 €	223 438 €
BPO-POTERIE 25% GACET	01/03/2013	125 000 €	74 479 €
EMP N°2 2014-10 ANS-REDON	23/12/2014	180 000 €	72 000 €
BPO-POTERIE - 75% CARCE	14/04/2014	450 000 €	304 683 €
BPO POTERIE - 25% GACET	14/04/2014	150 000 €	101 561 €
BPO GANNEDEL 15ANS	01/12/2016	240 000 €	176 000 €
BPO VENT DU SUD 15ANS	01/12/2016	315 000 €	231 000 €
BPGO PASSERELLE 20 ANS	01/06/2018	2 700 000 €	2 362 500 €
BPGO CARCE 23 ANS	17/04/2020	1 600 000 €	1 579 631 €

- par le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, à savoir :

Désignation	Date souscription	Montant initial	Capital restant dû
PERROS - Travaux centre (caution à hauteur de 195 K€)	27/10/2009	390 000 €	177 399 €
Acquisition 31, rue de Brest (caution solid. Ville de St Brieuc 280 K€)	15/12/2007	560 000 €	337 296 €